

Lire cet email dans mon navigateur





MUNICIPALITE
DE PENTHAZ

FIN DE L'ALERTE

L'EAU PEUT A NOUVEAU ÊTRE CONSOMMÉE NORMALEMENT

L'eau potable de Penthaz est à nouveau de qualité irréprochable et peut être consommée sans crainte.

Important :

Nous vous prions de prendre les précautions suivantes :

- Bien rincer (purger) toutes les conduites de la maison (eau chaude et froide) pendant 5 minutes. Le rinçage des conduites intérieures est très important, il permet d'exclure toute possibilité de recontamination du réseau.
- Si vous avez un filtre sur votre installation ou, par exemple, une installation d'adoucissement d'eau, ils doivent être soigneusement entretenus et éventuellement remplacés afin d'éviter tout risque de recontamination du réseau de distribution. En cas de doute, adressez-vous à un professionnel

Nous sommes désolés des ennuis causés par cette pollution et remercions la population pour sa compréhension et la confiance accordée.

Les Autorités de la commune de Penthaz

Greffe municipal : 021 862 71 88

Contrôle des habitants : 021 862 71 92
E-mail : administration@penthaz.ch

Bourse communale : 021 862 77 28
Site internet : www.penthaz.ch

Commune de Penthaz

Administration communale
Rue du Vieux Collège 7
1303 Penthaz
021 862 71 88

Horaires :

Lundi : 15h00 - 19h00
Mercredi : 08h00 - 12h00
Jeudi : 8h00-12h00
Vendredi : 08h00 - 12h00



Vous recevez cette newsletter du site www.penthaz.ch avec l'adresse nathalie.pahud@penthaz.ch.
[Se désinscrire](#) pour ne plus recevoir de mails de notre part.

